connu, que l'instinct révèle, que la nature entière démontre, que les philosophies et les religions cachent ou découvrent tour à tour, de se montrer enfin, s'il existe, et de délivrer l'homme de ce doute accablant. Les strophes de cette prière sont admirables et rappellent, si elles ne les dépassent, les plus belles de Lamartine; mais, avant de l'adresser au dieu inconnu, l'esprit railleur qui a créé *Namouna* et les *Nuits* ne peut s'empêcher de s'écrier :

Si le ciel est désert, nous n'offensons personne;
Si quelqu'un nous entend, qu'il nous prenne en pitié.

Cet espoir en Dieu n'est qu'un cri de doute et de désespoir; mais le désespoir y parle un si éloquent langage, et ces beaux vers, sortis de ce que la conscience humaine a de plus intime, ont un tel accent de vérité qu'il semble qu'un souffle de Pascal ait passé sur cette poésie.

Espoir, paroles de J. Barbier, musique de Beethoven. Ne disons que quelques mots de cette étude : « C'est beau, admirablement beau; la muse des harmonies n'a jamais rien produit de plus vivace et de plus grandiose. » C'est au lecteur à méditer longuement ce chef-d'œuvre et à s'en assimiler les merveilles jusqu'au plus profond de la pensée.

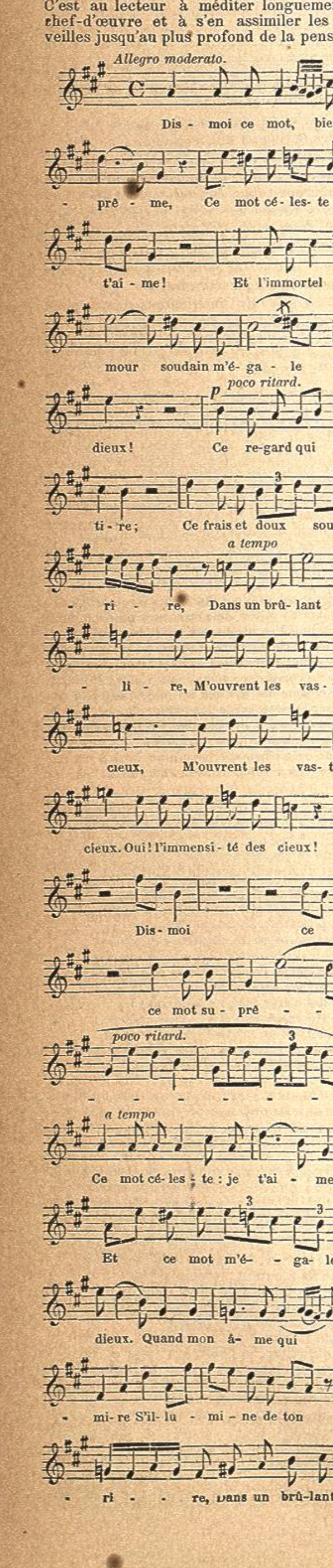

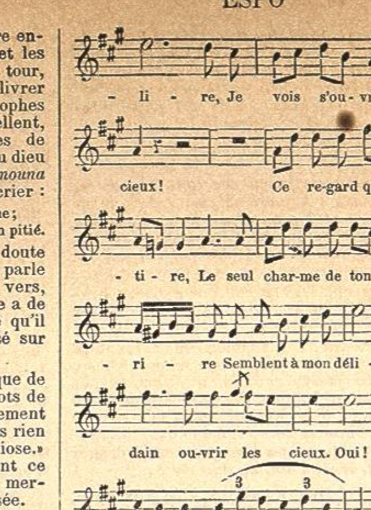

ESPOJA (marquis de), général et diplomate espagnol, né vers 1790. Il servit avec distinction dans l'armée nationale qui, de 1808 jusqu'à la chute de Joseph Bonaparte, combattit contre la domination napoléonienne. En 1814, il passa au Mexique, d'où il revint quatre ans plus tard avec le grade de général, remplit ensuite diverses fonctions, montra à la cause du roi un attachement qui faillit lui coûter la vie lors de la révolution constitutionnelle de 1820, et, après la restauration de Ferdinand VII dans son pouvoir absolu (1823), il se déclara contre le parti apostolique dont le chef fut don Carlos. Peu avant sa mort, Ferdinand, dans la prévision d'un mouvement carliste, le chargea de l'inspection des troupes. Le marquis d'Espoja se déclara énergiquement en faveur de la jeune reine Isabelle, fut nommé sénateur, puis devint, en 1838, ambassadeur d'Espagne près la cour des Tuileries. Après avoir rempli ce poste pendant plusieurs années, il alla prendre à Madrid son siége au sénat.

ESPOLE s. f. (è-spo-le — V. l'étym. du mot *espolin*). Techn. Fil de la trame d'une étoffe. ‖ On dit aussi ESPOULE.

ESPOLETTE s. f. (è-spo-lè-te— V. l'étym. du mot *espolin*). Artill. Nom donné par quelques écrivains militaires à la fusée des projectiles creux : *Pendant la guerre d'Italie, en* 1859, *l'artillerie française ayant envoyé à Gênes un approvisionnement de fusées toutes chargées, le commis de l'atelier expéditeur écrivit sur les caisses le mot* ESPOLETTES; *or, le garde du bureau ayant lu* épaulettes, *fit placer l'envoi dans un magasin d'habillement; on conçoit les résultats qu'aurait eus un si singulier quiproquo si un incendie était venu à éclater.* ‖ On dit aussi ESPOULETTE.

— Mar. Tube de fer-blanc ayant la forme d'un entonnoir, dont on se sert, quand une pièce a raté, pour verser la poudre d'amorce dans la lumière. ‖ On dit aussi ESPOULETTE.

ESPOLEUR s. m. (è-spo-leur — rad. *espolin*). Techn. Ouvrier qui dispose les espolins.

ESPOLIN s. m. (è-spo-lain — de l'anc. haut allem. *spuolo*, navette, qui se rattache sans doute au gothique *spinnan*, *spann*, et à ses analogues germaniques). Techn. Petit tube de roseau sur lequel on dévide le fil destiné à former la trame des étoffes. ‖ Petite navette sans ferrure ni roulettes, qui sert au tissage des étoffes brochées. ‖ On dit aussi ESPOULIN et on a dit autrefois ESPOLET et ESPOLESTE.

ESPOLINAGE s. m. (è-spo-li-na-je — rad. *espoliner*). Techn. Action d'espoliner : *L'*ESPOLINAGE des étoffes. ‖ On dit aussi ESPOULINAGE.

ESPOLINANDE s. f. (è-spo-li-nan-de — rad. *espolin*). Techn. Ouvrière qui charge et dispose les espolins. ‖ On dit aussi ESPOULINANDE.

ESPOLINÉ, ÉE (è-spo-li-né) part. passé du v. Espoliner : *Taffetas* ESPOLINÉ.

ESPOLINER v. a. ou tr. (è-spo-li-né — rad. *espolin*). Techn. Brocher à l'aide des espolins : ESPOLINER *une étoffe*. ‖ On dit aussi ESPOULINER.

ESPOLOIR s. m. (è-spo-loir — V. l'étym. d'*espolin*). Techn. Métier à broche qui sert à répartir uniformément le fil sur l'espolin : *L'*ESPOLOIR *consiste en un métier à broche muni de tringles, marchant de bas en haut pour répartir également le fil sur l'espolin.* (H. Berthoud.) ‖ On dit aussi ESPOULOIR.

ESPONCE s. f. (è-spon-se). Féod. Déguerpissement que le détenteur faisait d'un héritage chargé de cens, rente ou autre devoir, pour en être déchargé à l'avenir, et qui était usité dans les coutumes d'Anjou et du Maine, de Tours, du Lodunois et du Poitou. ‖ On a dit aussi ESPONSION.

ESPONTON s. m. (è-spon-ton — ital. *spontone*, de *pontone*, pointe, dérivé lui-même de *punto*, piqûre, qui se rapporte au latin *punctum*, lequel dérive de la racine sanscrite *pic*, piquer, blesser). Demi-pique que portaient autrefois les officiers d'infanterie, et dont on se sert encore sur les vaisseaux pour l'abordage.

— **Encycl.** L'*esponton* était une sorte de hallebarde ou de demi-pique de sept à huit pieds de longueur, terminée par une pointe en fer longue d'un pied environ. L'usage de l'*esponton* date de la création des premiers régiments d'infanterie française, époque à laquelle, remplaçant la demi-pique, il devint l'arme des officiers d'infanterie et des dragons. C'était à peu près, avec le hausse-col, le seul objet qui servît à distinguer les officiers d'infanterie, car, à cette époque, les colonels, l'état-major et les capitaines, rangés en ordre de bataille à la tête des régiments, n'avaient pas d'uniforme; ils combattaient en habits de cour, avec l'*esponton* à la main. Les officiers des gardes françaises ne se donnaient même pas la peine de porter cette arme, ils en chargeaient un sergent pendant les marches et ne la prenaient que pour combattre, saluer, parader ou défiler après une revue. Au commencement du XVIIIe siècle, on arma du fusil les officiers subalternes de l'infanterie de ligne, et l'*esponton* fut abandonné. En revanche, les officiers supérieurs, depuis le grade de capitaine inclusivement, le conservèrent. L'ordonnance du 10 mai 1690 donnait à cette arme sept pieds et demi de longueur, y compris la lame. Cette lame était effilée, en bec de corbin.

L'*esponton* a servi quelquefois à des officiers de compagnies bourgeoises ou à des soldats de marine pour monter à l'abordage. Dans les charges d'infanterie, les officiers devaient pointer en avant l'*esponton* à quinze pas de l'ennemi. A ce signal, les soldats faisaient *haut les armes*. L'usage de l'*esponton* fut définitivement aboli vers le milieu du siècle dernier.

ESPORLAS, bourg d'Espagne, prov. des Baléares, dans l'île de Majorque, à 13 kilom. N.-O. de Palma; 2,185 hab. Fabrique de papier, moulins à farine, belles grottes.

ESPORLE s. f. (è-spor-le — bas lat. *sporla*, mot qui est une contraction du latin *sportula*, gratification, don, présent, proprement petit panier. *Sportula* est, en effet, le diminutif du latin *sporta*, panier). Féod. Ce qu'on donnait ou offrait au seigneur pour obtenir de lui l'investiture de quelque fief, ou pour le relief dû à quelque mutation.

ESPORLER v. a. ou tr. (è-spor-lé — rad. *esporle*). Payer l'esporle à : ESPORLER *son seigneur*.

ESPOUDRIER s. m. (è-spou-dri-é). Mar. Nom que l'on donnait autrefois à l'ampoulette ou sablier du bord.

ESPRÉMESNIL (Jacques DUVAL D'), administrateur français, gendre de Dupleix, gouverneur général des possessions de la compagnie des Indes, mort en 1767. Nommé, par l'influence de son beau-père, membre du conseil souverain de Pondichéry et ensuite chef du conseil souverain de Madras, il soutint avec éclat la guerre que nous faisaient les Anglais, et écrasa avec 1,200 hommes une armée de 10,000 hommes envoyée contre Madras par le nabab d'Arcot. Il rentra dans la vie privée lors de la cession de Madras aux Anglais (1748) et revint en France deux ans plus tard. Il a écrit : *Traité sur le commerce du Nord* (Paris, 1762, in-12); *Examen de la surdité et de la cécité* (Paris, 1762, in-12); *Correspondance sur une question politique d'agriculture* (Paris, 1765).

ESPRÉMESNIL (Jean-Jacques DUVAL D'), conseiller au parlement de Paris et constituant, fils du précédent, né à Pondichéry en 1746, décapité le 22 avril 1794. Il vint jeune à Paris, y fit ses études et entra au parlement. Héritier de la haine de son oncle Dupleix pour le général Lally, il s'opposa avec un acharnement implacable à la révision du procès de cet infortuné. Il écrivait à un de ses collègues, le 17 septembre 1783, après que la cour de Dijon eut repoussé la demande en réhabilitation présentée par le fils de la victime : « J'ai combattu pendant quatre ans la mémoire d'un méchant et d'un traître, je le devais : la nature, l'honneur, la vérité, l'intérêt de l'innocence, de l'Etat, du trône, m'en imposaient la loi. Mes efforts sont couronnés. » A cette haine atroce vouée à la mémoire d'un homme frappé depuis vingt ans, se mêlait l'esprit de corps : c'était le parlement qui avait prononcé la sentence, et, aux yeux de d'Esprémesnil, le parlement ne pouvait faillir.

Impétueux, remuant, d'une éloquence entraînante, il figura à la tête de cette compagnie dans la lutte opiniâtre qu'elle soutint contre le gouvernement à l'occasion des édits bursaux. Brienne et Lamoignon ayant résolu de briser l'opposition des parlements en les remplaçant par la cour plénière et les grands bailliages, d'Esprémesnil parvint, en séduisant un ouvrier de l'imprimerie royale, à se procurer une épreuve de l'édit qui conseillait ce coup d'Etat et qui s'imprimait dans le plus grand secret. Aussitôt il réunit toutes les chambres du parlement, donne lecture de la pièce accusatrice, et, par un discours véhément, entraîne l'assemblée aux résolutions les plus énergiques. Le conseiller Goislard de Montsabert se distingua parmi ceux qui l'appuyèrent avec le plus de chaleur. Le marquis d'Agoult, envoyé par le roi, se présente pour les arrêter. Tous les magistrats se lèvent spontanément et s'écrient : « Si vous prétendez les enlever, enlevez-nous tous! » C'était le 5 mai 1788. La séance se prolongea jusqu'au lendemain midi, sans que le parlement eût cédé à l'intimidation. Goislard fut conduit au château de Pierre-Encise, à Lyon, et d'Esprémesnil aux îles Sainte-Marguerite, où on le tint au secret le plus rigoureux; Lamoignon ne permit pas même à sa femme de le visiter. Mais le ministre et ses collègues durent bientôt se retirer devant les protestations unanimes de l'opinion publique. Le 24 septembre, le parlement fut rétabli et d'Esprémesnil rappelé à Paris. Sur toute la route on lui fit des ovations comme à un martyr de la liberté; à Lyon, il fut couronné au théâtre, et l'on composa les rimes suivantes en son honneur :

J'entends dire partout : « Voilà le digne apôtre
De nos droits, de nos lois, de notre liberté :
Aux dépens de la sienne il conserva la nôtre,
Et sa prison ajoute à sa célébrité. »

Le parlement avait provoqué la convocation des états généraux. Appelé à donner son avis sur le mode de représentation, il se prononça contre le redoublement du tiers réclamé par l'opinion et accordé par le gouvernement. Dès lors l'égoïsme de ce corps éclata à tous les yeux : on vit qu'il n'avait attaqué les prérogatives royales que pour augmenter les siennes, et l'admiration enthousiaste qu'il avait inspirée à la nation se changea tout à coup en mépris. D'Esprémesnil devint l'objet des malédictions de ce même peuple qui, la veille, le portait en triomphe. Député de la noblesse de Paris aux états généraux, il essaya d'abord de s'opposer aux réformes, et, lorsqu'il y en eut un grand nombre de décrétées, il proposa sérieusement à l'Assemblée nationale de revenir à l'ancien régime, de se rendre en corps auprès du roi et de la reine pour faire amende honorable à leurs pieds (29 septembre 1790). Cette motion ridicule fut accueillie par un immense éclat de rire : les uns en demandèrent le renvoi au *comité de santé*, les autres au *comité d'aliénation*. Peu avant le 10 août 1792, d'Esprémesnil fut reconnu dans un groupe, aux Tuileries, et assailli par la foule : il dut la vie à Pétion, qui le sauva sous prétexte de s'assurer de sa personne. Toutefois, il ne voulut pas émigrer. « Je dois suivre, disait-il, toutes les vicissitudes d'une révolution dont j'ai été l'un des premiers moteurs. » Arrêté en septembre 1793, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il monta sur l'échafaud avec résignation et sérénité, heureux en quelque sorte d'expier ainsi la chute de la monarchie et la mort du monarque, dont il se reprochait d'être le principal auteur. On l'avait entendu dire quelques années auparavant : « Si le roi eût rendu justice à mon opposition parlementaire, il aurait dû me faire pendre. »

D'Esprémesnil appartenait à une classe d'hommes malheureusement très-nombreuse, surtout en temps de révolution, de ces hommes passionnés, ardents d'imagination, vifs et colorés dans leur langage, qui sont très-propres à convaincre et à entraîner les autres, mais complétement incapables de se former à eux-mêmes une conviction raisonnée. Condamnés à agir par l'ardeur fiévreuse de leur nature, ils ne saisissent jamais la portée de leur action. Du reste, pour juger d'Esprémesnil d'un mot, il nous suffira de dire qu'il était un des admirateurs les plus enthousiastes de Mesmer, un des plus zélés disciples de Cagliostro.

ESPRÉMESNIL (Angélique SANTUANÉ, dame DUVAL D'), femme du précédent, née à l'île Bourbon en 1754, morte sur l'échafaud en 1794. A dix-neuf ans, elle épousa Duval d'Esprémesnil, qui devait acquérir tant de célébrité comme conseiller au parlement de Paris. Après la mort de son mari, elle fut compromise, le 23 mai 1794, avec Suzanne Chevalier, Lamartinière, Lucile Parmentier, Suzanne Griois, Bourgeois, Flos, Portebœuf et bien d'autres dans l'affaire de la fanatique, de l'étrange Cécile Renaud, dans la tentative de Ladmiral et la conspiration du baron de Batz; la première avait voulu, disait-on, assassiner Robespierre, le second avait tiré deux coups de pistolet sur Collot d'Herbois, le troisième avait correspondu avec les armées alliées.

Ce jour-là, la guillotine fit tomber dans son panier rouge soixante têtes. Toutes ces victimes sacrifiées au bien public, un peu aux passions aussi, il faut bien le dire, nous devons les plaindre, mais entre toutes peut-être on doit plaindre Mme d'Esprémesnil, regretter sa mort, car, si elle était de haute naissance, ce qui était un crime alors, elle était bonne et douce pour les petits et les faibles. On l'appelait la *Mère des pauvres*. Elle sut bien mourir.

ESPRESSIONE (CON) loc. adv. (ko-nè-spré-sio-né — mots ital.). Mus. D'une manière expressive, avec feu et sentiment. S'écrit sur les partitions pour indiquer les passages qui doivent être exécutés de cette façon. On écrit souvent en abrégé *con espress.* ou simplement *espress.*

ESPRESSIVO adj. (è-spré-si-vo — mot ital. qui signif. *expressif*). Mus. Expressif, plein de feu et de sentiment : *Andante* ESPRESSIVO. ‖ Adverbialem. : *Ce morceau doit être chanté andante* ESPRESSIVO.

ESPRINCHARD (Jacques, seigneur DU PLOMB), voyageur français, né à La Rochelle en 1570. Il visita l'Angleterre, la Hollande et l'empire d'Allemagne. On a de lui : *Histoire des empereurs romains d'Occident, depuis Jules César jusqu'à Rodolphe II, lequel domine à présent, recueillie de divers auteurs anciens et modernes* (1600, 2 vol. in-8°); *Histoire des empereurs ottomans* (1 vol. in-8°); *Voyage en diverses contrées d'Europe*, inédit. Il fit des additions à la traduction française du livre d'Etienne Guazzo de Montferrat, intitulé : *De civili conversatione*. Il concourut encore à la traduction française des *Méditations historiques* de Philippe Camerarius.

ESPRINGALE ou **ESPRINGALLE** s. f. (è-sprain-ga-le — v. l'étym. à la partie encycl.). Anc. art milit. Baliste en usage au moyen âge.

— **Encycl.** Linguist. Le mot *espringale* ou *espringalle*, qu'on écrivait encore *espingale*, *espingard*, *espingarde*, *espringard*, *espringarde*, paraît venir du bas latin *springarda*, *springardus*, *springaldus*, que Chevallet ramène au germanique : ancien allemand *sprengjan*, *sprengan*, lancer de tous côtés, jeter çà et là, répandre, asperger; anglo-saxon *sprengan*, islandais *sprengia*, allemand *sprengen*, hollandais *sprengen*, suédois *sprœnge*, danois *sprenge*, anglais *to sprinkle*, toutes formes correspondant au latin *spargo*, grec *sphrigaô*, lithuanien *sprogstu*, de la racine sanscrite *sphurg*, jaillir, éclater. L'*espringale* était ainsi nommée à raison de son emploi; c'est, en effet, une ancienne machine de guerre servant à jeter des pierres et des traits. C'est comme si l'on avait dit la *jeteuse*. On disait de même la *baliste*, mot qui avait une signification identique. Mais, après l'invention de la poudre, le nom de plusieurs machines de guerre jusqu'alors en usage passèrent aux armes à feu qui les remplacèrent. C'est ce qui arriva pour l'arquebuse, par exemple. De même, *espingard* servit alors à désigner une certaine pièce d'artillerie pouvant porter une livre de balles, et le diminutif *espringale* fut un gros fusil court dont le canon était fort évasé et que l'on chargeait de plusieurs balles. M. Littré se trompe assurément quand il rapporte *espringale*, dans l'acception de baliste, à l'allemand *springen*, sauter. Il y a bien un mot *espringale* ayant cette dérivation, mais il désigne une sorte de danse haute, et non plus une machine de guerre. Il se rapporte alors à l'ancien français *espringuer*, *espringier*, danser en trépignant, sauter, sautiller, que l'on trouve souvent dans les vieux auteurs.

— Hist. L'*espringale* était une machine de guerre à bascule qui lançait des flèches et des balles avec une grande force, et qui fut employée pendant une partie du moyen âge. Nous lisons dans Guiart (1304) :

Et font getter leurs *espringales*,
Çà et là sonnent li clairain,
Li garot empené d'airain.

L'*espringale* remplaçait alors l'arbalète, mais d'autres fois on l'employait à la place des frondes et des balistes; c'est du moins ce qui semble résulter du récit que Froissart nous a fait du siége de Calais par le roi d'Angleterre : « Y avait (dans la ville) *espringales*, bombardes, avés et autres instrumens. »

Lorsque les armes à feu eurent complétement remplacé les anciennes machines de guerre, le mot *espringale* changea de signification. On appela de ce nom des armes à feu portatives dans le genre du mousquet. L'*espringale* avait environ trois pieds de long, et lançait des balles de la grosseur d'une petite noix.

ESPRIT s. m. (è-spri — lat. *spiritus*, proprement souffle, respiration; du latin *spiro*, je respire, le même que le sanscrit *spar*, vivre, respirer, d'où aussi le sanscrit *spartar*, souffle, exactement le latin *spiritus*. Cette racine *spar*, qui a fourni dans les langues aryennes un certain nombre de noms à divers êtres animés, et d'où dérive aussi le sanscrit *sparitar*, cause active, agent de douleur ou de malheur, semble procéder de la notion générale de mouvement, et se retrouve dans le grec *spairô*, *aspairô*, je tremble, je palpite, je m'agite, je me débats; le lithuanien *spirti*, ruer, *speray*, rapidement; l'irlandais *sparnaim*, *spairnim*, lutter, faire effort, *speir*, *spir*, jambe, jarret. Le sanscrit *sphar*, *sphul*, *sphal*, mouvoir, trembler, vaciller, est sans doute allié à *spar*). Substance incorporelle et consciente d'elle-même : *Le premier de tous les* ESPRITS, *c'est Dieu, souverainement intelligent.* (Boss.) *Dieu est* ESPRIT, *et ce n'est que par l'*ESPRIT *qu'on le peut atteindre.* (Boss.) *Dieu est* ESPRIT *et vérité; il voit tout, il sait tout, il contient en lui toutes choses.* (J.-J. Rouss.) *Tout sort de l'*ESPRIT, *tout vit de l'*ESPRIT; *l'élément positif des choses et les corps ne sont à l'*ESPRIT *que ce qu'est l'écriture à la pensée.* (Lamenn.) ‖ Ame, substance supposée incorporelle, siége et principe de l'intelligence, de la volonté, de la sensibilité et de la vie : *Rendre l'*ESPRIT. *Seigneur, dit saint Etienne en mourant, recevez mon* ESPRIT. (Acad.) *Dieu est le lieu des* ESPRITS *comme l'espace est le lieu du corps.* (Malebranche.) *La gravité est quelquefois un mystère du corps inventé pour cacher les défauts de l'*ESPRIT. (La Rochef.) *Il y a des maladies de l'*ESPRIT, *comme il y a des maladies du corps.* (L'abbé Bautain.) *Le corps est l'enveloppe et l'organe de l'*ESPRIT. (L'abbé Bautain.) ‖ Dans le style de l'Ecriture, Partie noble de l'âme, qui conçoit le bien et l'approuve, par opposition à la chair, partie sensitive de l'âme, qui est soumise à l'attrait des appétits sensuels : *Il faut mortifier la chair et la soumettre à l'*ESPRIT. (Mass.)

Ne demande jamais à ta chair sensuelle
Ce qu'elle veut ou ne veut pas;
Range-la sous l'*esprit*, et fais qu'en dépit d'elle
Son esclavage ait pour toi des appâts.
CORNEILLE.

‖ Intelligence, faculté de comprendre, de connaître : *Perdre l'*ESPRIT. *Se fausser l'*ESPRIT. *Cultiver son* ESPRIT. *Former l'*ESPRIT *et le cœur des enfants. L'*ESPRIT *gouverne l'univers.* (Anaxagore.) *Certains* ESPRITS *sont d'autant plus sujets à faillir et moins capables de la vérité, qu'ils sont plus pénétrants et plus vifs.* (Desc.) *Il y a deux sortes d'*ESPRITS *: l'une de pénétrer vivement et profondément les conséquences des principes, et c'est là l'*ESPRIT *de justesse; l'autre de comprendre un grand nombre de principes sans les confondre, et c'est là l'*ESPRIT *de géométrie; l'un est force et droiture d'*ESPRIT, *l'autre est amplitude d'*ESPRIT. (Pasc.) *L'*ESPRIT *est toujours la dupe du cœur.* (La Rochef.) *A l'activité du corps qui cherche à se développer succède l'activité de l'*ESPRIT *qui cherche à s'instruire.* (J.-J. Rouss.) *On fausse son* ESPRIT, *sa conscience, sa raison, comme on gâte son estomac.* (Chamfort.) *L'*ESPRIT *des femmes est comme le jardin d'Eden, qui produit de fort beaux fruits sans avoir besoin de culture.* (Sanial-Dubay.) *L'*ESPRIT *ne peut croître en lumière, étendre sa vue, découvrir au delà sans retrouver quelque chose à redresser dans ses pensées et dans ses jugements antérieurs.* (Lamenn.) *Les grandes idées couvent souvent dans les* ESPRITS *avant de s'y préciser.* (Jouffroy.) *Le culte parle aux yeux, le dogme à l'*ESPRIT, *la prière au cœur.* (Raspail.) *Pour être sain, l'*ESPRIT *a besoin d'être libre.* (Guizot.) *L'éducation, c'est la nourriture de l'*ESPRIT; *bonne, elle fait les* ESPRITS *sains; négligée ou mauvaise, elle fait les* ESPRITS *malades.* (Leuret.) *L'*ESPRIT *des enfants est formé par tout ce qui les entoure; ils ont l'oreille ouverte à cent précepteurs à la fois; les bruits de la campagne et les bruits de la rue leur parlent bien plus haut que le pédant le plus intraitable et le plus rigoureux.* (Ed. About.)

L'*esprit* croit aisément ce que le cœur désire.
DEMOUSTIER.

C'est un grand mal d'avoir un *esprit* trop hâtif.
A. DE MUSSET.

Nul n'est content de sa fortune,
Ni mécontent de son *esprit*.
Mme DESHOULIÈRES.

‖ Jugement pratique; bon sens, aptitude à voir promptement ce qui convient : *Avoir l'*ESPRIT *étroit. Qui sait se taire ne manque pas d'*ESPRIT. *Le goût dépend de deux choses : d'un sentiment très-délicat dans le cœur, et d'une grande justesse dans l'*ESPRIT. (Mme Lambert.)

J'irais de ma pensée interrompre le cours
Pour un fastidieux, qui n'a, pour l'ordinaire,
Ni le don de parler ni l'*esprit* de se taire !
REGNARD.

— Don, faculté de concevoir d'une façon vive et rapide, d'exprimer d'une manière fine, ingénieuse, piquante : *Avoir de l'*ESPRIT. *Celui qui se met au-dessus des autres, quelque* ESPRIT *qu'il ait, se met au-dessous de son* ESPRIT. (Mlle de La Fayette.) *On est quelquefois un sot avec de l'*ESPRIT, *on ne l'est jamais avec du jugement.* (La Rochef.) *Il y a plus d'*ESPRIT *qu'on ne pense à ne pas montrer quelquefois tout son* ESPRIT. (La Rochef.) *Lorsqu'on ne veut rien perdre ni rien cacher de son* ESPRIT, *on en diminue quelquefois la réputation.* (Vauven.) *Je ne crains rien tant qu'un homme qui a de l'*ESPRIT *tous les jours.* (Mme de Sév.) *L'*ESPRIT *est comme l'or, c'est l'usage qui en fait le prix.* (Desmahis.) *Les bons auteurs n'ont de l'*ESPRIT *qu'autant qu'il en faut, et ne le recherchent jamais.* (Volt.) *Il est bon, plus souvent qu'on ne pense, de savoir ne pas avoir d'*ESPRIT. (Malesherbes.) *L'*ESPRIT *est, en général, cette faculté qui voit vite, brille et frappe.* (Rivarol.) *Un sot qui a un moment d'*ESPRIT *étonne comme des chevaux de fiacre au galop.* (Chamfort.) *Le bon sens et le génie sont de la même famille; l'*ESPRIT *est un collatéral.* (De Bonald.) *Il y a prodigieusement d'*ESPRIT *en France, mais on manque de tête et de bon sens.* (Chateaub.) *L'*ESPRIT *se réduit presque toujours à une manière de parler délicate, fine, détournée.* (Villem.) *L'*ESPRIT *est la grâce du bon sens.* (Lamart.) *Il faut que la fleur sente bon et que la femme ait de l'*ESPRIT. (V. Hugo.) *L'*ESPRIT *factice est monotone, l'*ESPRIT *naturel est varié.* (Mme E. de Gir.) *Quand on a le malheur d'avoir plus d'*ESPRIT *que son supérieur, il faut paraître en avoir moins.* (A. d'Houdetot.) *L'*ESPRIT *sert à tout et ne suffit à rien.* (Kératry.) *A Paris, l'*ESPRIT *court les rues; aussi est-il parfois crotté.* (J. Petit-Senn.) *L'*ESPRIT *est quelque chose de mobile, de vif, de pénétrant, de volatil.* (L'abbé Bautain.) *Si peu d'*ESPRIT *qu'ait une femme, elle en a toujours plus qu'un collégien.* (G. Sand.) *Conversation d'*ESPRIT, *dîner tout de hors-d'œuvre.* (Bougeart.) *Paris possède au plus haut degré cette qualité éminemment française, l'*ESPRIT, *c'est-à-dire le coup d'œil vif, l'aperçu fin, le sentiment du ridicule, la haine du faux goût.* (Th. Gaut.) *Fénelon avait de l'*ESPRIT *à faire trembler le trône et l'autel.* (A. Houssaye.) *On mettait autrefois l'*ESPRIT *dans les choses, on le met aujourd'hui dans les mots.* (E. Scherer.)

Qu'est-ce qu'*esprit* ? Raison assaisonnée.
J.-B. ROUSSEAU.

*Un prédicateur commença ainsi une de ses instructions : « Aujourd'hui, mes frères, je me propose de vous parler sur l'orgueil. Il y a trois sortes d'orgueil : l'orgueil de la naissance, l'orgueil de la fortune et l'orgueil de l'*ESPRIT. *Je ne vous dirai rien de ce dernier; je suis convaincu que parmi vous personne n'est atteint de ce vice. »*

— Fam. Connaissance de certaines choses délicates, que l'on acquiert en perdant la candeur : *Il n'est rien comme l'amour pour donner de l'*ESPRIT *aux filles. Mort de ma vie! madame, ce n'est pas l'*ESPRIT *qui donne de l'amour, c'est l'amour qui fait venir de l'*ESPRIT. (Danc.)

— Attention, préoccupation : *Mon* ESPRIT *était ailleurs. Où avait-il donc l'*ESPRIT *quand il a fait une question si déplacée?* (Acad.) ‖ Mémoire : *Cela m'est sorti de l'*ESPRIT. *Je ne puis me caser toutes ces dates dans l'*ESPRIT.

Toi-même en ton *esprit* rappelle le passé.
RACINE.

‖ Pensée, opinion, persuasion :

Tout en nous est divers; ôtez-vous de l'*esprit*
Qu'aucun être ait été composé sur le vôtre.
LA FONTAINE.

Maître Baudet, ôtez-vous de l'*esprit*
Une vanité si folle.
LA FONTAINE.

‖ Opinion qui décide le penchant, qui provoque ou empêche l'estime, la considération : *Etre bien, être mal dans l'*ESPRIT *de quelqu'un.* ‖ Intention, volonté, résolution : *La qualité de Français se perd par tout établissement en pays étranger, sans* ESPRIT *de retour.* (Acad.)

Le temps, qui change tout, a changé mes *esprits*.
VOLTAIRE.

— Caractère, humeur, manière habituelle de voir ou de sentir : ESPRIT *doux, facile, modéré.* ESPRIT *impatient, remuant.* ESPRIT *libéral.* ESPRIT *entreprenant. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le monde est partagé par la querelle de l'*ESPRIT *hardi et de l'*ESPRIT *trainard.* (A. Carrel.) *L'*ESPRIT *des femmes est ondoyant comme la mer.* (P. Lanfrey.) *L'*ESPRIT *de l'homme est ainsi fait qu'il n'est jamais content.* (H. Berthoud.)

. . . La pudeur peut tout sur l'*esprit* d'une fille
Dont la vertu répond à l'illustre famille.
CORNEILLE.

‖ Personne considérée sous le rapport de ses idées, de ses vues, de ses tendances : *Une grande fermentation régnait alors dans les* ESPRITS. (Acad.) *La chaleur des* ESPRITS *était telle qu'il n'y avait plus que la douceur qui les pût ramener.* (C. de Retz.) *A peine les petits* ESPRITS *ont-il appris quelque chose qu'ils croient tout savoir, et il n'y a sorte de sottises que cette persuasion ne leur fasse dire et faire.* (J.-J. Rouss.) *Il n'y a que les grands* ESPRITS *qui forment les grandes nations.* (Napol. Ier.) *Ce sont des* ESPRITS *malingres et inquiets qui doutent toujours d'eux-mêmes et de la Providence.* (Mme E. de Gir.) *Celui qui dispose du blâme et de la louange aura toujours ici-bas une grande part d'influence sur les* ESPRITS. (L. Reybaud.)

Les *esprits* généreux jugent tout par eux-mêmes.
CORNEILLE.

L'honneur seul peut flatter un *esprit* généreux.
RACINE.

Je sais qu'un noble *esprit* peut, sans honte et sans [crime,
Tirer de son travail un tribut légitime.
BOILEAU.

Il est certains *esprits* qu'il faut prendre de biais,
Et que, heurtant de front, vous ne gagnez jamais.
REGNARD.

‖ Caractère, manière d'être spéciale, tendance propre et caractéristique : *L'*ESPRIT *de dénigrement. L'*ESPRIT *de contradiction. L'*ESPRIT *de conquête. L'*ESPRIT *d'invention. L'*ESPRIT *de suite. L'*ESPRIT *public. L'*ESPRIT *de famille. Avoir l'*ESPRIT *de son temps, de son âge, de son état. Vous trouverez un* ESPRIT *de raillerie inconsidérée qui naît parmi l'enjouement des conversations.* (Boss.) *L'*ESPRIT *du monde a perverti le véritable usage des honneurs.* (Fléch.) *L'*ESPRIT *de la monarchie est la guerre et l'agrandissement, l'*ESPRIT *de la république est la paix et la modération.* (Montesq.) *Il faut prendre l'*ESPRIT *de son état.* (Frédéric II). *Les parlements formaient par* ESPRIT *de corps un faisceau d'égoïsmes qui contrariait presque toujours la puissance royale.* (Rivarol.) *L'*ESPRIT *de parti déifie la cause qu'il adopte.* (Mme de Staël.) *Il faut de l'*ESPRIT *de parti pour lutter efficacement contre un autre* ESPRIT *de parti contraire.* (Mme de Staël.) *Il est presque impossible aux femmes de se préserver de l'*ESPRIT *de parti.* (B. Const.) *L'*ESPRIT *sacerdotal est ennemi des progrès et de la prospérité des peuples.* (B. Const.) *L'*ESPRIT *soldatesque est la gangrène de la liberté.* (J. de Maistre.) *Quiconque est possédé de l'*ESPRIT *de système ferme les yeux à la vérité.* (Chateaub.) *Le génie fonde les empires, l'*ESPRIT *public les conserve, l'égoïsme les détruit.* (De Ségur.) *L'*ESPRIT *de propriété et d'intérêt dispose chaque individu à immoler à son bonheur l'espèce entière.* (Morelli.) *La tendance au meilleur est à la vertu ce que l'*ESPRIT *d'invention est aux arts.* (De Gérando.) *Dans toute l'Europe, l'*ESPRIT *d'égalité et l'*ESPRIT *de privilége sont aux prises.* (Bignon.) *Deux* ESPRITS *se disputent le gouvernement des sociétés humaines : l'*ESPRIT *de conservation et l'*ESPRIT *de progrès.* (Nisard.) *Le despotisme de l'*ESPRIT *de parti ne vaut pas mieux que tout autre.* (Guizot.) *Dans de certaines personnes, il se pratique de singuliers mélanges de l'*ESPRIT *du monde et de l'*ESPRIT *de dévotion.* (E. Bersot.) *Les femmes ont l'*ESPRIT *diplomatique au plus haut degré.* (Lanfrey.) *Un régiment est une famille, et le rôle de colonel, conçu dans son véritable* ESPRIT, *est l'un des plus beaux à remplir.* (Ste-Beuve.) *L'*ESPRIT *de corps est souvent une passion étroite et mesquine; le patriotisme est toujours une noble passion.* (A. Jacques.) *La jeune fille qui désobéit à sa mère prend de bonne heure un dangereux* ESPRIT *d'indépendance.* (Théry.) *L'*ESPRIT *public est aussi favorable à la liberté que l'*ESPRIT *de parti lui est contraire.* (E. de Gir.) *L'*ESPRIT *public lève des armées, remporte des victoires; l'*ESPRIT *de parti excelle à organiser des émeutes, à pousser aux révolutions.* (E. de Gir.) *L'*ESPRIT *de parti ose tout et ne peut rien, l'*ESPRIT *public n'ose rien et peut tout.* (E. de Gir.) *Toute corporation doit avoir ce qu'on appelle l'*ESPRIT *de son état.* (Renan.)

Qui n'a pas l'*esprit* de son âge
De son âge a tout le malheur.
VOLTAIRE.

— Sens réel, plus ou moins distinct du sens matériel des mots : *Il faut suivre l'*ESPRIT *et non la lettre de la loi. On ne fera jamais de Diderot un croyant sans le savoir, ni une manière de déiste selon le sens et l'*ESPRIT *du mot.* (Ste-Beuve.) ‖ Sens général, indépendant des termes : *Je n'ai pas cette lettre sur moi, mais je puis vous en donner l'*ESPRIT.

— *En esprit*, En imagination, par la pensée, par l'intention : *Les anciens juifs ne s'unissaient pas seulement* EN ESPRIT *à l'immolation des victimes qui étaient offertes pour eux; ils mangeaient la chair sacrifiée.* (Boss.) ‖ *Etre ravi en esprit*, Avoir une vision qui transporte l'âme dans les régions surnaturelles.

— *Esprit humain*, Intelligence humaine, ensemble des idées, des connaissances, des sentiments des hommes : *L'*ESPRIT HUMAIN *est comme la terre qui, lorsqu'elle est restée plusieurs siècles sans culture, étonne par sa fécondité.* (Vico.) *M. de Voltaire eût été un excellent historien pour les sottises de l'*ESPRIT HUMAIN. (Grimm.) *Quand l'*ESPRIT HUMAIN *fait un pas, il faut que tout marche avec lui; tout change avec ses clartés ou ses ombres.* (Chateaub.) *L'*ESPRIT HUMAIN *est comme la vapeur : si on la comprime, il faut calculer mathématiquement la force de résistance qu'on oppose à la force d'expansion; la moindre erreur expose aux plus funestes accidents.* (Macaulay.) *L'*ESPRIT HUMAIN *a des intermittences qui sont comme les grandes saisons morales de l'intelligence.* (Lamart.) *De même que l'individu humain pour la reproduction est homme et femme, l'*ESPRIT HUMAIN *est homme et femme aussi : l'homme est la logique; la femme est le sentiment dans la pensée.* (H. Lamarche.) *L'*ESPRIT HUMAIN, *dans ses plus ardentes fantaisies, ne s'égare jamais sans raison.* (Aug. Thierry.) *L'*ESPRIT HUMAIN, *à un moment donné, est le produit de tout ce qui reste de l'esprit des âges antérieurs, accumulé comme une sorte de terre végétale.* (Ste-Beuve.) *L'Eden a toujours existé, mais dans l'*ESPRIT HUMAIN, *et dans l'*ESPRIT HUMAIN *seulement.* (E. Pelletan.)

— *Esprit fort*, Homme qui, surtout en religion, affecte de fronder les opinions du plus grand nombre, de se mettre au-dessus des idées communément admises : *Les* ESPRITS FORTS *savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie?* (La Bruy.) ‖ *Esprit faible*, Personne d'un caractère mou ou d'un esprit crédule : *Les* ESPRITS FAIBLES *s'abrutissent dans la solitude.* (Vaugelas.)

— *Esprit de vertige*, Fol égarement : *Etre pris de l'*ESPRIT DE VERTIGE.

— *Bon* ou *mauvais esprit*, Habitude et amour du bien ou du mal, des opinions saines ou dangereuses : *Semer le* BON ESPRIT. *Fomenter le* MAUVAIS ESPRIT *dans un collége.* ‖ *Bon esprit*, Sage pensée : *Avoir le* BON ESPRIT *de se taire.* ‖ *Faux esprit*, Pensées qu'on donne comme spirituelles et qui ne le sont pas : *Le* FAUX ESPRIT *est autre chose que l'esprit déplacé; ce n'est pas seulement une pensée fausse, c'est une pensée fausse et recherchée.* (Volt.)

— *Présence d'esprit*, Promptitude à comprendre une situation, à voir la conduite qu'il faut tenir, les paroles qu'il faut dire : *Montrer beaucoup de* PRÉSENCE D'ESPRIT. *Répondre avec une grande* PRÉSENCE D'ESPRIT. *J'aime les gens distraits; les sots et les méchants ont toujours de la* PRÉSENCE D'ESPRIT. (Prince de Ligne.)

— *Trait d'esprit*, Saillie, mot piquant, pensée fine, ingénieuse, brillante :

Des *traits d'esprit* semés de temps en temps petillent.
BOILEAU.

— *Homme, femme d'esprit, gens d'esprit*, Personnes dont l'esprit brille par sa finesse, son tour ingénieux et piquant : *Il y a des bêtises qu'un* HOMME D'ESPRIT *achèterait.* (Voi-